



Communiqué de presse Paris, 10 janvier 2022

Hoche Avocats : l'arrivée d'Ariane Berthoud en qualité d'associée permet de renforcer l'activité financement du cabinet par la création d'un département

Hoche Avocats annonce l'arrivée d'Ariane Berthoud, en qualité d'associée. Elle travaillera au développement de l'activité de financement bancaire au sein du cabinet notamment en collaboration avec le département Corporate M&A – Private-Equity et restructurations.

Avocate reconnue dans tous les domaines de financement, Ariane Berthoud intervient sur tous types d'opérations bancaires, y compris des opérations de financement d'acquisitions et de LBO, des crédits syndiqués, des financements de projet et des restructurations de dettes.

Ariane Berthoud est diplômée de l'Université de Paris X Nanterre et titulaire d'un LL.M. de l'Université de Kent. Elle a prêté serment en 2002 et fait toute sa carrière au sein du cabinet Hogan Lovells à Paris. Elle était depuis 2014, Counsel dans l'équipe de financement.

Pour Ariane Berthoud, associée « *Rejoindre le cabinet Hoche Avocats, c'est pour moi l'opportunité de m'associer à un cabinet ambitieux et de participer à un projet de développement qui passe par des valeurs et des objectifs partagés. Je suis confiante dans le fait que ma pratique, associée à celle qu'offre Hoche Avocats, sera un atout pour nos clients* »

Jean-Luc Blein, membre du Comité Exécutif de Hoche Avocats, salue cette arrivée : « *Nous sommes heureux d'accueillir au sein du cabinet une professionnelle telle qu'Ariane Berthoud. Son expertise et sa parfaite connaissance du secteur du droit bancaire seront des atouts majeurs pour renforcer notre activité et offrir le meilleur service à nos clients. Son arrivée s'inscrit dans le prolongement des promotions internes et des recrutements latéraux récents et démontre la volonté continue de Hoche Avocats de développer ses domaines de compétences, tant en conseil qu'en contentieux, et de s'imposer comme un acteur de référence.* »

A propos de Hoche Avocats

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires [et plus particulièrement en fusion et acquisition].

Contact presse

Edith Chabre, 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>

106, RUE LA BOÉTIE Tél. +33(0)1 53 93 22 00
75008 PARIS Fax +33(0)1 53 93 21 00
FRANCE hoche@hocheavocats.com